RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 40076
Numéro SIREN : 345 219 117
Nom ou dénomination : NEOCADIS

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2023 sous le numéro de dépôt 1832

NEOCADIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 202.040 Euros
Siège Social : Avenue de la Division LECLERC

88300 NEUFCHATEAU

345 219 117 R.C.S. EPINAL

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 23 MARS 2023

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice net comptable 1.108.379,82 Euros
- Au poste "Autres Réserves"..... 190,42 Euros
- Aux Associés, un dividende de..... 1.108.189,40 Euros

Le revenu procuré à chaque action s'élève à DIX EUROS ET QUATRE VINGT DIX SEPT CENTIMES (10,97 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 2 Mai 2023.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	1.108.189,40 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
2021	**1.151.628 €**	/
2020	**1.000.000 €**	/
2019	**353.570 €**	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

greffe

NEOCADIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 202.040 Euros
Siège Social : Avenue de la Division LECLERC

88300 NEUFCHATEAU

345 219 117 R.C.S. EPINAL

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 23 MARS 2023

PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice net comptable 1.108.379,82 Euros
- Au poste "Autres Réserves"..... 190,42 Euros
- Aux Associés, un dividende de..... 1.108.189,40 Euros

Le revenu procuré à chaque action s'élève à DIX EUROS ET QUATRE VINGT DIX SEPT CENTIMES (10,97 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 2 Mai 2023.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	1.108.189,40 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
2021	**1.151.628 €**	/
2020	**1.000.000 €**	/
2019	**353.570 €**	/

CERTIFIE CONFORME

Kappa Consultants

SAS NEOCADIS

67 bis avenue de la Division lecl

88300 NEUFCHATEAU

Exercice clos le : 30 septembre 2022

SIRET : 34521911700016

SARL KAPPA CONSULTANTS
BP 62146 Parc des Collines
11 Avenue de Strasbourg - DIDENHEIM
68060 MULHOUSE CEDEX

Alsace

Tel : 03-89-33-14-14
Fax : 03-89-43-86-22

E-mail : kappa@kappasud.com

ATTESTATION

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

En Euro

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels qui a été exécutée pour le compte de l'entreprise :

SAS NEOCADIS

Pour l'exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni audit ni un examen limité et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	**26 806 831,91 €**
- Chiffre d'affaires	**58 149 918,49 €**
- Résultat net comptable	**1 108 379,82 €**

Fait à Mulhouse
Le 02/01/2023

Expert comptable
Jean-Pierre BUYAT

SOMMAIRE

SAS NEOCADIS

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

COMPTES ANNUELS 4

Bilan - Actif 5

Bilan - Passif 6

Compte de résultat synthétique 7

Compte de résultat synthétique-suite 8

ANNEXE COMPTABLE 9

Annexe des comptes annuels 10

DETAIL DES COMPTES 34

Bilan - Actif détaillé 35

Bilan - Passif détaillé 39

Compte de résultat détaillé 42

ETATS DE GESTION 50

Capacité d'autofinancement 51

Chiffres clés 52

Synthèse sur 5 ans 53

AUTRES DOCUMENTS 54

Liste des immobilisations 55

Entrées de l'exercice 89

Sorties de l'exercice 92

Simulation des amortissements 93

Engagements hors bilan (détail) 124

Participation, Intéressement et Gratification 129

IMPRIMES FISCAUX 132

Réel Normal 133

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

CERTIFIE CONFORME

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

En Euro

ACTIF

	Valeurs au 30/09/22			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	30/09/21
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	120 265,68	68 711,75	51 553,93	15 422,00
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 979 543,34		1 979 543,34	1 979 543,34
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 577 911,23	1 164 710,49	2 413 200,74	2 276 773,00
Constructions	16 804 972,06	11 756 787,87	5 048 184,19	5 888 914,61
Installations tech., matériel et outillages industriels	3 419 181,93	2 512 052,40	907 129,53	1 068 731,89
Autres immobilisations corporelles	3 670 779,21	2 583 632,41	1 087 146,80	1 110 753,93
Immobilisations corporelles en cours	2 803 558,25		2 803 558,25	1 166 619,22
Avances et acomptes	95 725,00		95 725,00	
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 765 431,53		1 765 431,53	1 785 697,53
Prêts	300,00		300,00	
Autres immobilisations financières	1 560,93		1 560,93	1 560,93
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**34 239 229,16**	**18 085 894,92**	**16 153 334,24**	**15 294 016,45**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	76 781,76		76 781,76	38 518,07
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 614 947,78		5 614 947,78	4 693 068,95
Avances et acomptes versés sur commandes	80 166,33		80 166,33	12 441,27
Créances				
Clients (3)	230 787,71		230 787,71	256 789,61
Clients douteux, litigieux (3)	971,25	257,07	714,18	537,84
Clients Factures à établir (3)	15 291,82		15 291,82	16 100,12
Autres créances (3)	1 023 499,90		1 023 499,90	961 841,31
Groupe et associés (3)	161 977,00		161 977,00	66 528,00
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 002 119,94		3 002 119,94	1 280 140,37
Charges constatées d'avance (3)	447 211,25		447 211,25	257 366,44
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**10 653 754,74**	**257,07**	**10 653 497,67**	**7 583 331,98**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**44 892 983,90**	**18 086 151,99**	**26 806 831,91**	**22 877 348,43**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

CERTIFIE CONFORME

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

En Euro

PASSIF

	Valeurs au 30/09/22	Valeurs au 30/09/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 202 040,00)	202 040,00	202 040,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 255 070,58	4 255 070,58
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves	20 204,00	20 204,00
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	4 257 211,49	4 141 215,60
Autres réserves		
Report à nouveau	1 108 379,82	1 267 623,89
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 842 905,89	9 886 154,07
SITUATION NETTE		
Subventions d'investissement	46 096,00	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**9 889 001,89**	**9 886 154,07**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS	110 193,74	110 193,74
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	**110 193,74**	**110 193,74**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 001 233,18	6 152 682,81
Emprunts et dettes financières diverses (3)	302 195,39	235 117,52
Groupe et associés	1 513 716,36	894 316,44
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	25 077,22	23 629,43
Fournisseurs	3 809 159,95	2 975 632,32
Fournisseurs, factures non parvenues	137 251,07	313 831,11
Dettes fiscales et sociales	1 911 085,44	1 944 930,83
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	827 306,71	103 039,88
Autres dettes	280 610,96	237 820,28
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**16 807 636,28**	**12 881 000,62**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**26 806 831,91**	**22 877 348,43**
(1) Dont à plus d'un an	*6 714 189,24*	*4 507 053,92*
(1) Dont à moins d'un an	*10 093 447,04*	*8 373 947,00*

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

En Euro

		Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises		51 696 903,54	88,90	47 639 110,64	89,16	4 057 792,90	8,52
dont à l'exportation :	410,86						
Production vendue de biens		5 147 312,79	8,85	4 628 015,41	8,66	519 297,38	11,22
Production vendue de services		1 305 702,16	2,25	1 166 855,67	2,18	138 846,49	11,90
Production vendue de travaux							
Montant net du chiffre d'affaires		**58 149 918,49**	**100,00**	**53 433 981,72**	**100,00**	**4 715 936,77**	**8,83**
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation		16 864,90	0,03	15 508,82	0,03	1 356,08	8,74
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		315 383,34	0,54	235 819,86	0,44	79 563,48	33,74
Autres produits		484 451,69	0,83	456 342,60	0,85	28 109,09	6,16
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**58 966 618,42**	**101,40**	**54 141 653,00**	**101,32**	**4 824 965,42**	**8,91**
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises		45 844 902,91	78,84	40 566 057,53	75,92	5 278 845,38	13,01
Variation de stocks		-921 878,83	-1,59	-167 021,12	-0,31	-754 857,71	-451,95
Achats de matières premières et autres approvisionnements		238 970,54	0,41	183 750,54	0,34	55 220,00	30,05
Variation de stocks		-38 263,69	-0,07	107,98		-38 371,67	
Autres achats et charges externes		3 001 169,37	5,16	2 856 984,69	5,35	144 184,68	5,05
Impôts, taxes et versements assimilés		882 958,75	1,52	840 959,73	1,57	41 999,02	4,99
Salaires et traitements		5 681 834,96	9,77	5 389 178,27	10,09	292 656,69	5,43
Charges sociales		1 156 729,27	1,99	1 171 759,44	2,19	-15 030,17	-1,28
Dot. aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dot. aux amorts		1 511 057,12	2,60	1 514 600,71	2,83	-3 543,59	-0,23
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.							
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.		257,07		349,01		-91,94	-26,34
Dotations aux provisions							
Autres charges		26 401,17	0,05	29 894,89	0,06	-3 493,72	-11,69
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		**57 384 138,64**	**98,68**	**52 386 621,67**	**98,04**	**4 997 516,97**	**9,54**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**1 582 479,78**	**2,72**	**1 755 031,33**	**3,28**	**-172 551,55**	**-9,83**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice ou perte transférée				10 377,45	0,02	-10 377,45	-100,00
Perte ou bénéfice transféré							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs *208,87* *947,32*

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE- SUITE

En Euro

	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)	2 612,73		1 082,75		1 529,98	141,31
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 368,62	0,01	4 120,52	0,01	-751,90	-18,25
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**5 981,35**	**0,01**	**5 203,27**	**0,01**	**778,08**	**14,95**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	76 568,20	0,13	53 338,24	0,10	23 229,96	43,55
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**76 568,20**	**0,13**	**53 338,24**	**0,10**	**23 229,96**	**43,55**
RÉSULTAT FINANCIER	**-70 586,85**	**-0,12**	**-48 134,97**	**-0,09**	**-22 451,88**	**-46,64**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**1 511 892,93**	**2,60**	**1 717 273,81**	**3,21**	**-205 380,88**	**-11,96**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	94 501,67	0,16	2 666,10		91 835,57	
Sur opérations en capital	61 361,00	0,11	184 102,65	0,34	-122 741,65	-66,67
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**155 862,67**	**0,27**	**186 768,75**	**0,35**	**-30 906,08**	**-16,55**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 268,16		2 098,61		169,55	8,08
Sur opérations en capital	25 315,00	0,04	10,00		25 305,00	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	58 287,62	0,10	7 601,06	0,01	50 686,56	666,84
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**85 870,78**	**0,15**	**9 709,67**	**0,02**	**76 161,11**	**784,38**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**69 991,89**	**0,12**	**177 059,08**	**0,33**	**-107 067,19**	**-60,47**
Participation des salariés aux résultats	172 182,00	0,30	215 001,00	0,40	-42 819,00	-19,92
Impôt sur les bénéfices	301 323,00	0,52	411 708,00	0,77	-110 385,00	-26,81
TOTAL DES PRODUITS	**59 128 462,44**	**101,68**	**54 344 002,47**	**101,70**	**4 784 459,97**	**8,80**
TOTAL DES CHARGES	**58 020 082,62**	**99,78**	**53 076 378,58**	**99,33**	**4 943 704,04**	**9,31**
Bénéfice ou Perte	**1 108 379,82**	**1,91**	**1 267 623,89**	**2,37**	**-159 244,07**	**-12,56**

(3) Dont produits concernant les entités liées *22 366,00* *3 737,00*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022 dont le total est de 26 806 831,91 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 108 379,82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Intégration fiscale
La société NEOCADIS a optée pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 01/10/2019 avec pour société tête de groupe, la SAS FCDIS.

Epidémie Covid-19
À partir du mois de mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures afin de lutter contre l'épidémie de la Covid-19 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23/03/2020. Les informations données ci-après portent sur les seuls effets de l'événement jugés pertinents sur les comptes de résultat et de bilan et non sur l'ensemble de ceux-ci selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des normes comptables. L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des normes comptables.

Impacts (bruts si indiqués chiffrés) de la crise
Des coûts supplémentaires ont été engagés pour assurer la sécurité des salariés et des clients (achats de masques, gants, gels hydroalcooliques, tests, coût de désinfection des locaux, agents de sécurité, mise en place de séparations, nettoyage régulier des chariots...)

Conflit Ukraine / Russie
Le conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine débuté le 24 février 2022 ainsi que les sanctions contre la Russie constituent un événement caractéristique de l'exercice. La société est peu impactée par le conflit en cours, néanmoins, la société reste vigilante quant à l'évolution de la situation et aux conséquences de ce conflit sur l'économie mondiale et sur les marchés financiers dont les effets s'ajoutent à ceux de la pandémie de Covid-19. Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette situation a un impact sur l'activité économique de son secteur, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La guerre en Ukraine engendrent les incidences suivantes : des difficultés en matière d'approvisionnements (hausse des cours des matières premières et du prix de l'énergie, non-disponibilité de certaines marchandises), l'amorce du enchérissement du coût du crédit qui pèse sur les éventuelles décisions d'investissement futures.

L'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Les immobilisations incorporelles intègrent notamment :
- Les logiciels amortis sur 3 ans ;
- La licence de débit de boissons ;
- Un mali de fusion.

Le mali de fusion affecté au fonds commercial pour un montant de 1 963 543.34 euros a été constaté lors de l'opération de fusion-absorption, à effet du 1er janvier 2000, de la société NEOCADIS SA, immatriculée au RCS de MIRECOURT sous le numéro 343 158 754, par la société SC DORMOY, immatriculée au RCS de MIRECOURT sous le numéro 345 219 117 [aujourd'hui dénommée SAS NEOCADIS].

En application du règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement N°2014-03 de l'ANC, ledit mali, initialement comptabilisé sous la ligne "Fonds commercial" a été reclassé en classe 2081 "Mali de fusion sur actifs incorporels" centralisée sous la ligne "Autres immobilisations corporelles".

Ce mali de fusion n'est pas amorti mais peut faire l'objet d'une dépréciation irrévocable lorsque la valeur actuelle de l'actif sous-jacent devient inférieure à sa valeur nette comptable, majorée de la quote-part de mali affectée [art. 745-8 du PCG].

La valeur actuelle dudit actif sous-jacent ne laisse pas entrevoir de dépréciation à la fin de l'exercice sous revue, aucune dépréciation n'a été constatée.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

En Euro

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	5 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	7 à 15 ans
- Matériels et outillages	2,5 à 15 ans
- Agencem.et aménag.des terrains	7 à 15 ans
- Agencem.et aménag.divers	4 à 15 ans
- Matériel de transport	2 à 5 ans
- Matériel de bureau et info.	1 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du prix d'achat triple net".

Ce prix d'achat comprend :
- le prix d'achat sur factures déterminé en application du dernier prix d'achat,
- augmenté des frais accessoires d'achat,
- diminué des ristournes sur facture,
- diminué des ristournes par avoir séparé,
- diminué des ristournes mensuelles ou trimestrielles,
- diminué des accords commerciaux,
- augmenté des frais de logistiques pour les achats en provenance de la Centrale d'achats.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Au 30/09/2022, cette provision est nulle.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 30/09/2022, cette provision s'élève à 257,07 euros.

En Euro

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

En application du règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement N°2014-03 de l'ANC, le mali de fusion de 1 963 543.34 euros, initialement comptabilisé sous la ligne "Fonds commercial" a été reclassé en classe 2081 "Mali de fusion sur actifs incorporels" centralisée sous la ligne "Autres immobilisations corporelles".

Désignation	VALEUR NETTE
Licence débit de boissons	16 000,00
Fonds commercial NEOCADIS	1 963 543,34
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	**1 979 543,34**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

En Euro

CADRE A IMMOBILISATIONS			V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	2 055 292,36		44 516,66
CORPORELLES	Terrains		3 330 520,59		247 390,64
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	16 199 042,49		1 200,00
CORPORELLES		Sur sol d'autrui	152 577,69		
CORPORELLES		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	430 156,38		42 895,50
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels		3 263 228,39		155 953,54
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	2 825 873,76		99 570,43
CORPORELLES		Matériel de transport	254 007,74		63 091,57
CORPORELLES		Matériel de bureau & mobilier informatique	412 985,55		15 250,16
CORPORELLES		Emballages récupérables & divers			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		1 166 619,22		1 636 939,03
CORPORELLES	Avances et acomptes				95 725,00
		TOTAL	28 035 011,81		2 358 015,87
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations		1 785 697,53		5 049,00
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1 560,93		300,00
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	1 787 258,46		5 349,00
		TOTAL GENERAL	31 877 562,63		2 407 881,53

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			2 099 809,02	
CORPORELLES	Terrains				3 577 911,23	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		20 900,00	16 179 342,49	
CORPORELLES		Sur sol d'autrui			152 577,69	
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé. cons			473 051,88	
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				3 419 181,93	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			2 925 444,19	
CORPORELLES		Matériel de transport			317 099,31	
CORPORELLES		Mat. bureau, inform., mobilier			428 235,71	
CORPORELLES		Emb. récupérables & divers				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				2 803 558,25	
CORPORELLES	Avances et acomptes				95 725,00	
		TOTAL		20 900,00	30 372 127,68	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations			25 315,00	1 765 431,53	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				1 860,93	
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL		25 315,00	1 767 292,46	
		TOTAL GENERAL		46 215,00	34 239 229,16	

En Euro

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		60 327,02	8 384,73		68 711,75
	TOTAL	60 327,02	8 384,73		68 711,75
Terrains		1 053 747,59	110 962,90		1 164 710,49
Constructions	Sur sol propre	10 554 813,82	859 232,48	20 900,00	11 393 146,30
	Sur sol d'autrui	124 281,87	7 151,26		131 433,13
	Inst. générales agen. aménag.	213 766,26	18 442,18		232 208,44
Inst. techniques matériel et outil. industriels		2 194 496,50	317 555,90		2 512 052,40
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 791 376,42	168 048,17		1 959 424,59
	Matériel de transport	214 992,24	16 742,86		231 735,10
	Mat. bureau et informatiq., mob.	375 744,46	16 728,26		392 472,72
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	16 523 219,16	1 514 864,01	20 900,00	18 017 183,17
	TOTAL GENERAL	**16 583 546,18**	**1 523 248,74**	**20 900,00**	**18 085 894,92**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

En Euro

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risques et charges antérieurement provisionnée pour 110 193,74€, correspondait à une assignation diligentée à l'encontre du Galec : la condamnation sera, le cas échéant, répercutée sur chacun des adhérents.

Elle est maintenue au 30/09/2022 car le litige n'est pas dénoué.

En Euro

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix		46 096,00		46 096,00
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL		**46 096,00**		**46 096,00**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	110 193,74			110 193,74
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	**110 193,74**			**110 193,74**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	349,01	257,07	349,01	257,07
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**349,01**	**257,07**	**349,01**	**257,07**
	TOTAL GÉNÉRAL	**110 542,75**	**46 353,07**	**349,01**	**156 546,81**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		257,07	349,01	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles		46 096,00		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

En Euro

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	4 693 068,95	921 878,83		5 614 947,78
Matières premières				
Autres approvisionnements	38 518,07	38 263,69		76 781,76
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**4 731 587,02**	**960 142,52**		**5 691 729,54**

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	300,00	300,00	
	Autres immobilisations financières	1 560,93		1 560,93
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	971,25	971,25	
	Autres créances clients	246 079,53	246 079,53	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	250,00	250,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres — Taxe sur la valeur ajoutée	349 457,84	349 457,84	
	coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	161 977,00	161 977,00	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	753 958,39	753 958,39	
	Charges constatées d'avance	447 211,25	447 211,25	
	TOTAUX	**1 961 766,19**	**1 960 205,26**	**1 560,93**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice 1 000,00
- Remboursements obtenus en cours d'exercice 700,00

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

En Euro

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SAS FCDIS
Avenue de la Division Leclerc
88300 NEUFCHATEAU
Siren : 852 516 616

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	447 211,25
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**447 211,25**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	15 291,82
Autres créances	239 485,03
Disponibilités	
TOTAL	**254 776,85**

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	101 020,00	2,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	101 020,00	2,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		1 267 623,89
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	**1 267 623,8**
Affectations aux réserves	- Réserves légales	115 996,00
	- Autres réserves	1 151 628,00
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	**1 267 624,0**

En Euro

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	202 040,00			202 040,00
Primes liées au capital social	4 255 070,58			4 255 070,58
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	20 204,00			20 204,00
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	4 141 215,60	115 995,89		4 257 211,49
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	**1 267 623,89**	**1 108 379,82**	**1 267 623,89**	**1 108 379,82**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées		46 096,00		46 096,00
TOTAL	**9 886 154,07**	**1 270 471,71**	**1 267 623,89**	**9 889 001,89**

En Euro

Conformément aux dispositions de l'article 39 decies du CGI, la société NEOCADIS a pratiqué une déduction exceptionnelle de 40% de la valeur des biens acquis entrant dans le champ d'application de ce texte.

Les investissements concernés s'élèvent à 516 422 euros au 30/09/2022. La déduction fiscale pratiquée sur l'exercice sous revue est de 49 647 euros ; la valeur restant à imputer étant de 195 505 euros.

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
- sur immobilisations						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés	215 001,00			42 819,00	172 182,00	
- participation des salariés	39 897,00		5 700,00		45 597,00	
- contribution sociale de solidarité	62 330,00		20 494,00		82 824,00	
- autres						
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	**317 228,00**		**26 194,00**	**42 819,00**	**300 603,00**	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres	245 153,00			49 648,00	195 505,00	
III. ELÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion		250 513,00				250 513,00
- Autres						

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine	1 744,96	1 744,96		
	à plus d' 1 an à l'origine	7 999 488,22	1 566 784,55	3 191 640,20	3 241 063,47
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		302 195,39	20 709,82	197 744,63	83 740,94
Fournisseurs & comptes rattachés		3 946 411,02	3 946 411,02		
Personnel & comptes rattachés		1 028 564,04	1 028 564,04		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		559 578,14	559 578,14		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	11 207,99	11 207,99		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	311 735,27	311 735,27		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		827 306,71	827 306,71		
Groupe & associés (2)		1 513 824,17	1 513 824,17		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		305 580,37	305 580,37		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**16 807 636,28**	**10 093 447,04**	**3 389 384,83**	**3 324 804,41**

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 3 763 578,40

Emprunts remboursés en cours d'exer. 1 913 630,49

(2) Montant divers emprunts, dett/associés 493,18

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 744,96
Emprunts et dettes financières divers	55 608,07
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 251,07
Dettes fiscales et sociales	1 636 014,59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	269 067,33
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**2 099 686,02**

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 360 049,01 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,70 %
Table de mortalité	INSEE 2022
Départ volontaire à	67 ans
Turnover faible	

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de **dette actuarielle**. Le taux d'actualisation retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) à la fin de l'exercice sous revue.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Voir le détail dans la partie "Autres documents".

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	1 861 065,20					1 861 065,20
Engagements assortis de sûretés réelles	7 852 320,22					7 852 320,22
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**9 713 385,4**					**9 713 385,42**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions	360 049,01			360 049,01
TOTAL	**10 073 434,**			**10 073 434,4**

En Euro

ENGAGEMENTS REÇUS

Néant.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Néant.

En Euro

COMMISSAIRES AUX COMPTES

M. Arnaud BODIER
10 place Capitaine DREYFUS
68000 COLMAR

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	28 500	22 000
TOTAL	**28 500,00**	**22 000,00**

En Euro

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

	30/09/2022	30/09/2021
Personnel salarié :	**207,00**	**195,00**
Ingénieurs et cadres	5,00	5,00
Agents de maîtrise	20,00	18,00
Employés et techniciens	182,00	172,00
Ouvriers		

En Euro

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 582 479,78	1 729 902,78	357 958,00	1 224 521,78
RÉSULTAT FINANCIER	-70 586,85	-70 335,85	-18 639,00	-51 947,85
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	69 991,89	71 619,89	18 979,00	51 012,89
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-172 182,00	-215 001,00	-56 975,00	-115 207,00

En Euro

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PRODUITS EX. DE GESTION		53 286
PRODUITS EX. GALEC		39 863
PRODUITS EX. CHQ SERVICE		342
PRODUITS EX. CARTE CADEAU FDV		1 010
PROD.CESSION IMMO.CORP.		30 450
PROD.CESSION IMMO.FIN.		30 911
AMENDES ET PENALITES	2 268	
VNC.IMMO.FIN.	25 315	
DOT.AMORT EXCEPT./IMMOS	12 192	
DOT.PROV.REGLEM./STOCKS	46 096	
TOTAL	**85 871**	**155 863**

En Euro

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
TRANSF.CH. & REBMT ASSUR.	135 058		
REMB ASSUR. SINISTRES VEH. LOC	23 758		
INDEMNITE ACTIVITE PARTIELLE	-63		
AUTRES TRANSF.CH. MECENAT	156 282		
TOTAL	**315 034,33**		

audirhin
commissariat aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2022

NEOCADIS

Société par actions simplifiée au capital de 202 040 €
Siège social : Avenue de la division LECLERC
88300 NEUFCHATEAU
R.C.S : EPINAL 345 219 177

AUDIRHIN
15 avenue de Valparc
68440 HABSHEIM
Tél : 03 68 00 19 15

SAS au capital de 40 000 € - RCS MULHOUSE 333 720 597
Domiciliation bancaire : CIC ENTREPRISE COLMAR
IBAN : FR76 3008 7330 8000 0202 4970 151 BIC : CMCIFRPP
SIRET : 33372059700033 TVA intracommunautaire : FR 68 333720597

Société de Commissariat
aux Comptes inscrite près
la Cour d'Appel de COLMAR.

NEOCADIS

Société par actions simplifiée au capital de 202 040 €
Siège social : Avenue de la division Leclerc
88300 NEUFCHATEAU

RCS EPINAL 345 219 177

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2022

A l'Assemblée générale de la société NEOCADIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEOCADIS relatifs à l'exercice clos le 30/09/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance du chiffre d'affaires et la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

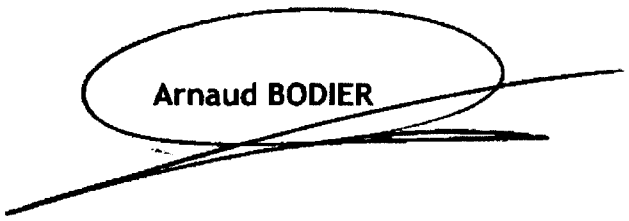
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Habsheim, le 6 mars 2023

Le commissaire aux comptes

AUDIRHIN



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

En Euro

	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	51 696 903,54	88,90	47 639 110,64	89,16	4 057 792,90	8,52
dont à l'exportation : 410,86						
Production vendue de biens	5 147 312,79	8,85	4 628 015,41	8,66	519 297,38	11,22
Production vendue de services	1 305 702,16	2,25	1 166 855,67	2,18	138 846,49	11,90
Production vendue de travaux						
Montant net du chiffre d'affaires	**58 149 918,49**	**100,00**	**53 433 981,72**	**100,00**	**4 715 936,77**	**8,83**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	16 864,90	0,03	15 508,82	0,03	1 356,08	8,74
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	315 383,34	0,54	235 819,86	0,44	79 563,48	33,74
Autres produits	484 451,69	0,83	456 342,60	0,85	28 109,09	6,16
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**58 966 618,42**	**101,40**	**54 141 653,00**	**101,32**	**4 824 965,42**	**8,91**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	45 844 902,91	78,84	40 566 057,53	75,92	5 278 845,38	13,01
Variation de stocks	-921 878,83	-1,59	-167 021,12	-0,31	-754 857,71	-451,95
Achats de matières premières et autres approvisionnements	238 970,54	0,41	183 750,54	0,34	55 220,00	30,05
Variation de stocks	-38 263,69	-0,07	107,98		-38 371,67	
Autres achats et charges externes	3 001 169,37	5,16	2 856 984,69	5,35	144 184,68	5,05
Impôts, taxes et versements assimilés	882 958,75	1,52	840 959,73	1,57	41 999,02	4,99
Salaires et traitements	5 681 834,96	9,77	5 389 178,27	10,09	292 656,69	5,43
Charges sociales	1 156 729,27	1,99	1 171 759,44	2,19	-15 030,17	-1,28
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 511 057,12	2,60	1 514 600,71	2,83	-3 543,59	-0,23
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	257,07		349,01		-91,94	-26,34
Dotations aux provisions						
Autres charges	26 401,17	0,05	29 894,89	0,06	-3 493,72	-11,69
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**57 384 138,64**	**98,68**	**52 386 621,67**	**98,04**	**4 997 516,97**	**9,54**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 582 479,78**	**2,72**	**1 755 031,33**	**3,28**	**-172 551,55**	**-9,83**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée			10 377,45	0,02	-10 377,45	-100,00
Perte ou bénéfice transféré						

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 208,87 947,32

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE-SUITE

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

En Euro

	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)	2 612,73		1 082,75		1 529,98	141,31
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 368,62	0,01	4 120,52	0,01	-751,90	-18,25
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**5 981,35**	**0,01**	**5 203,27**	**0,01**	**778,08**	**14,95**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	76 568,20	0,13	53 338,24	0,10	23 229,96	43,55
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**76 568,20**	**0,13**	**53 338,24**	**0,10**	**23 229,96**	**43,55**
RÉSULTAT FINANCIER	**-70 586,85**	**-0,12**	**-48 134,97**	**-0,09**	**-22 451,88**	**-46,64**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**1 511 892,93**	**2,60**	**1 717 273,81**	**3,21**	**-205 380,88**	**-11,96**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	94 501,67	0,16	2 666,10		91 835,57	
Sur opérations en capital	61 361,00	0,11	184 102,65	0,34	-122 741,65	-66,67
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**155 862,67**	**0,27**	**186 768,75**	**0,35**	**-30 906,08**	**-16,55**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 268,16		2 098,61		169,55	8,08
Sur opérations en capital	25 315,00	0,04	10,00		25 305,00	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	58 287,62	0,10	7 601,06	0,01	50 686,56	666,84
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**85 870,78**	**0,15**	**9 709,67**	**0,02**	**76 161,11**	**784,38**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**69 991,89**	**0,12**	**177 059,08**	**0,33**	**-107 067,19**	**-60,47**
Participation des salariés aux résultats	172 182,00	0,30	215 001,00	0,40	-42 819,00	-19,92
Impôt sur les bénéfices	301 323,00	0,52	411 708,00	0,77	-110 385,00	-26,81
TOTAL DES PRODUITS	**59 128 462,44**	**101,68**	**54 344 002,47**	**101,70**	**4 784 459,97**	**8,80**
TOTAL DES CHARGES	**58 020 082,62**	**99,78**	**53 076 378,58**	**99,33**	**4 943 704,04**	**9,31**
Bénéfice ou Perte	**1 108 379,82**	**1,91**	**1 267 623,89**	**2,37**	**-159 244,07**	**-12,56**

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

(3) Dont produits concernant les entités liées 72 366,00 3 737,00
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022 dont le total est de 26 806 831,91 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 108 379,82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Intégration fiscale
La société NEOCADIS a optée pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 01/10/2019 avec pour société tête de groupe, la SAS FCDIS.

Epidémie Covid-19
À partir du mois de mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures afin de lutter contre l'épidémie de la Covid-19 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23/03/2020. Les informations données ci-après portent sur les seuls effets de l'événement jugés pertinents sur les comptes de résultat et de bilan et non sur l'ensemble de ceux-ci selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des normes comptables. L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des normes comptables.

Impacts (bruts si indiqués chiffrés) de la crise
Des coûts supplémentaires ont été engagés pour assurer la sécurité des salariés et des clients (achats de masques, gants, gels hydroalcooliques, tests, coût de désinfection des locaux, agents de sécurité, mise en place de séparations, nettoyage régulier des chariots...)

Conflit Ukraine / Russie
Le conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine débuté le 24 février 2022 ainsi que les sanctions contre la Russie constituent un événement caractéristique de l'exercice. La société est peu impactée par le conflit en cours, néanmoins, la société reste vigilante quant à l'évolution de la situation et aux conséquences de ce conflit sur l'économie mondiale et sur les marchés financiers dont les effets s'ajoutent à ceux de la pandémie de Covid-19. Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette situation a un impact sur l'activité économique de son secteur, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La guerre en Ukraine engendrent les incidences suivantes : des difficultés en matière d'approvisionnements (hausse des cours des matières premières et du prix de l'énergie, non-disponibilité de certaines marchandises), l'amorce du enchérissement du coût du crédit qui pèse sur les éventuelles décisions d'investissement futures.

L'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciat actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Les immobilisations incorporelles intègrent notamment :
- Les logiciels amortis sur 3 ans ;
- La licence de débit de boissons ;
- Un mali de fusion.

Le mali de fusion affecté au fonds commercial pour un montant de 1 963 543.34 euros a été constaté lors de l'opération de fusion-absorption, à effet du 1er janvier 2000, de la société NEOCADIS SA, immatriculée au RCS de MIRECOURT sous le numéro 343 158 754, par la société SC DORMOY, immatriculée au RCS de MIRECOURT sous le numéro 345 219 117 [aujourd'hui dénommée SAS NEOCADIS].

En application du règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement N°2014-03 de l'ANC, ledit mali, initialement comptabilisé sous la ligne "Fonds commercial" a été reclassé en classe 2081 "Mali de fusion sur actifs incorporels" centralisée sous la ligne "Autres immobilisations corporelles".

Ce mali de fusion n'est pas amorti mais peut faire l'objet d'une dépréciation irrévocable lorsque la valeur actuelle de l'actif sous-jacent devient inférieure à sa valeur nette comptable, majorée de la quote-part de mali affectée [art. 745-8 du PCG].

La valeur actuelle dudit actif sous-jacent ne laisse pas entrevoir de dépréciation à la fin de l'exercice sous revue, aucune dépréciation n'a été constatée.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Cabinet Rhônes AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	5 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	7 à 15 ans
- Matériels et outillages	2,5 à 15 ans
- Agencem.et aménag.des terrains	7 à 15 ans
- Agencem.et aménag.divers	4 à 15 ans
- Matériel de transport	2 à 5 ans
- Matériel de bureau et info.	1 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du prix d'achat triple net".

Ce prix d'achat comprend :
- le prix d'achat sur factures déterminé en application du dernier prix d'achat,
- augmenté des frais accessoires d'achat,
- diminué des ristournes sur facture,
- diminué des ristournes par avoir séparé,
- diminué des ristournes mensuelles ou trimestrielles,
- diminué des accords commerciaux,
- augmenté des frais de logistiques pour les achats en provenance de la Centrale d'achats.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Au 30/09/2022, cette provision est nulle.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 30/09/2022, cette provision s'élève à 257,07 euros.

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

En application du règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement N°2014-03 de l'ANC, le mali de fusion de 1 963 543.34 euros, initialement comptabilisé sous la ligne "Fonds commercial" a été reclassé en classe 2081 "Mali de fusion sur actifs incorporels" centralisée sous la ligne "Autres immobilisations corporelles".

Désignation	VALEUR NETTE
Licence débit de boissons	16 000,00
Fonds commercial NEOCADIS	1 963 543,34
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	**1 979 543,34**

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

En Euro

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	2 055 292,36		44 516,66
CORPORELLES	Terrains		3 330 520,59		247 390,64
	Constructions	Sur sol propre	16 199 042,49		1 200,00
		Sur sol d'autrui	152 577,69		
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	430 156,38		42 895,50
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		3 263 228,39		155 953,54
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	2 825 873,76		99 570,43
		Matériel de transport	254 007,74		63 091,57
		Matériel de bureau & mobilier informatique	412 985,55		15 250,16
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		1 166 619,22		1 636 939,03
	Avances et acomptes				95 725,00
		TOTAL	28 035 011,81		2 358 015,87
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		1 785 697,53		5 049,00
	Prêts et autres immobilisations financières		1 560,93		300,00
		TOTAL	1 787 258,46		5 349,00
		TOTAL GENERAL	31 877 562,63		2 407 881,53

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			2 099 809,02	
CORPORELLES	Terrains				3 577 911,23	
	Constructions	Sur sol propre		20 900,00	16 179 342,49	
		Sur sol d'autrui			152 577,69	
		Inst. gal. agen. amé. cons			473 051,88	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				3 419 181,93	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			2 925 444,19	
		Matériel de transport			317 099,31	
		Mat. bureau, inform., mobilier			428 235,71	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				2 803 558,25	
	Avances et acomptes				95 725,00	
		TOTAL		20 900,00	30 372 127,68	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés			25 315,00	1 765 431,53	
	Prêts & autres immob. financières				1 860,93	
		TOTAL		25 315,00	1 767 292,46	
		TOTAL GENERAL		46 215,00	34 239 229,16	

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

En Euro

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		60 327,02	8 384,73		68 711,75
	TOTAL	60 327,02	8 384,73		68 711,75
Terrains		1 053 747,59	110 962,90		1 164 710,49
Constructions	Sur sol propre	10 554 813,82	859 232,48	20 900,00	11 393 146,30
	Sur sol d'autrui	124 281,87	7 151,26		131 433,13
	Inst. générales agen. aménag.	213 766,26	18 442,18		232 208,44
Inst. techniques matériel et outil. industriels		2 194 496,50	317 555,90		2 512 052,40
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 791 376,42	168 048,17		1 959 424,59
	Matériel de transport	214 992,24	16 742,86		231 735,10
	Mat. bureau et informatiq., mob.	375 744,46	16 728,26		392 472,72
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	16 523 219,16	1 514 864,01	20 900,00	18 017 183,17
	TOTAL GENERAL	**16 583 546,18**	**1 523 248,74**	**20 900,00**	**18 085 894,92**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	M f
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risques et charges antérieurement provisionnée pour 110 193,74€, correspondait à une assignation diligentée à l'encontre du Galec : la condamnation sera, le cas échéant, répercutée sur chacun des adhérents.

Elle est maintenue au 30/09/2022 car le litige n'est pas dénoué.

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements		46 096,00		46 096,00
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL		**46 096,00**		**46 096,00**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	110 193,74			110 193,74
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	**110 193,74**			**110 193,74**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	**349,01**	**257,07**	**349,01**	**257,07**
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**349,01**	**257,07**	**349,01**	**257,07**
	TOTAL GÉNÉRAL	**110 542,75**	**46 353,07**	**349,01**	**156 546,81**
	Dont provisions pour pertes à terminaison - d'exploitation		257,07	349,01	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles		46 096,00		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	4 693 068,95	921 878,83		5 614 947,78
Matières premières				
Autres approvisionnements	38 518,07	38 263,69		76 781,76
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**4 731 587,02**	**960 142,52**		**5 691 729,54**

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		300,00	300,00	
	Prêts (1) (2)		1 560,93		1 560,93
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		971,25	971,25	
	Autres créances clients		246 079,53	246 079,53	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		250,00	250,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	349 457,84	349 457,84	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		161 977,00	161 977,00	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		753 958,39	753 958,39	
	Charges constatées d'avance		447 211,25	447 211,25	
	TOTAUX		**1 961 766,19**	**1 960 205,26**	**1 560,93**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés : 1 000,00
- Prêts accordés en cours d'exercice : 700,00
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

En Euro

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

SAS FCDIS
Avenue de la Division Leclerc
88300 NEUFCHATEAU
Siren : 852 516 616

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		447 211,25
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	**447 211,25**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		15 291,82
Autres créances		239 485,03
Disponibilités		
	TOTAL	**254 776,85**

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	101 020,00	2,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	101 020,00	2,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		1 267 623,89
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	**1 267 623,8**
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	115 996,00
Dividendes		1 151 628,00
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	**1 267 624,0**

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	202 040,00			202 040,00
Primes liées au capital social	4 255 070,58			4 255 070,58
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	20 204,00			20 204,00
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	4 141 215,60	115 995,89		4 257 211,49
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	**1 267 623,89**	**1 108 379,82**	**1 267 623,89**	**1 108 379,82**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées		46 096,00		46 096,00
TOTAL	**9 886 154,07**	**1 270 471,71**	**1 267 623,89**	**9 889 001,89**

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

Conformément aux dispositions de l'article 39 decies du CGI, la société NEOCADIS a pratiqué une déduction exceptionnelle de 40% de la valeur des biens acquis entrant dans le champ d'application de ce texte.

Les investissements concernés s'élèvent à 516 422 euros au 30/09/2022. La déduction fiscale pratiquée sur l'exercice sous revue est de 49 647 euros ; la valeur restant à imputer étant de 195 505 euros.

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
- sur immobilisations						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés	215 001,00			42 819,00	172 182,00	
- contribution sociale de solidarité	39 897,00		5 700,00		45 597,00	
- autres	62 330,00		20 494,00		82 824,00	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	**317 228,00**		**26 194,00**	**42 819,00**	**300 603,00**	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres	245 153,00			49 648,00	195 505,00	
III. ELÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion		250 513,00				250 513,00
- Autres						

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	1 744,96	1 744,96		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	7 999 488,22	1 566 784,55	3 191 640,20	3 241 063,47
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	302 195,39	20 709,82	197 744,63	83 740,94
Fournisseurs & comptes rattachés	3 946 411,02	3 946 411,02		
Personnel & comptes rattachés	1 028 564,04	1 028 564,04		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	559 578,14	559 578,14		
Etat & autres collectiv. publiques : Impôts sur les bénéfices; Taxe sur la valeur ajoutée; Obligations cautionnées; Autres impôts, tax & assimilés	11 207,99	11 207,99		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	311 735,27	311 735,27		
Groupe & associés (2)	827 306,71	827 306,71		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 513 824,17	1 513 824,17		
Dette représentative des titres empruntés	305 580,37	305 580,37		
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**16 807 636,28**	**10 093 447,04**	**3 389 384,83**	**3 324 804,41**

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 3 763 578,40
Emprunts remboursés en cours d'exer. 1 913 630,49
(2) Montant divers emprunts, dett/associés 493,18

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 744,96
Emprunts et dettes financières divers	55 608,07
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 251,07
Dettes fiscales et sociales	1 636 014,59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	269 067,33
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**2 099 686,02**

Cabinet Rubinin AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 360 049,01 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,70 %
Table de mortalité	INSEE 2022
Départ volontaire à	67 ans
Turnover faible	

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de **dette actuarielle**.
Le taux d'actualisation retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) à la fin de l'exercice sous revue.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Voir le détail dans la partie "Autres documents".

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	1 861 065,20					1 861 065,20
Engagements assortis de sûretés réelles	7 852 320,22					7 852 320,22
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**9 713 385,4**					**9 713 385,42**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions	360 049,01			360 049,01
TOTAL	**10 073 434,**			**10 073 434,4**

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

ENGAGEMENTS REÇUS

Néant.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Néant.

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

En Euro

COMMISSAIRES AUX COMPTES

M. Arnaud BODIER
10 place Capitaine DREYFUS
68000 COLMAR

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	28 500	22 000
TOTAL	**28 500,00**	**22 000,00**

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

	30/09/2022	30/09/2021
Personnel salarié :	**207,00**	**195,00**
Ingénieurs et cadres	5,00	5,00
Agents de maîtrise	20,00	18,00
Employés et techniciens	182,00	172,00
Ouvriers		

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 582 479,78	1 729 902,78	357 958,00	1 224 521,78
RÉSULTAT FINANCIER	-70 586,85	-70 335,85	-18 639,00	-51 947,85
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	69 991,89	71 619,89	18 979,00	51 012,89
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-172 182,00	-215 001,00	-56 975,00	-115 207,00

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

En Euro

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PRODUITS EX. DE GESTION		
PRODUITS EX. GALEC		53 286
PRODUITS EX. CHQ SERVICE		39 863
PRODUITS EX. CARTE CADEAU FDV		342
PROD.CESSION IMMO.CORP.		1 010
PROD.CESSION IMMO.FIN.		30 450
AMENDES ET PENALITES		30 911
VNC.IMMO.FIN.	2 268	
DOT.AMORT EXCEPT./IMMOS	25 315	
DOT.PROV.REGLEM./STOCKS	12 192	
	46 096	
TOTAL	**85 871**	**155 863**

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes

En Euro

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
TRANSF.CH. & REBMT ASSUR.	135 058		
REMB ASSUR. SINISTRES VEH. LOC	23 758		
INDEMNITE ACTIVITE PARTIELLE	-63		
AUTRES TRANSF.CH. MECENAT	156 282		
TOTAL	**315 034,33**		

Cabinet Rhénan AUDIRHIN Commissaires aux Comptes